

conjointement avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires, pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts du Canada de 1927, intitulé: "Loi concernant la Chambre des communes".

La motion est adoptée.

Sur motion de M. Bennett, la séance est levée à cinq heures et cinq minutes.

Vendredi 18 janvier 1935.

La séance est ouverte à trois heures.

LISTES ELECTORALES

A l'appel des motions.

L'hon. C. H. CAHAN (secrétaire d'Etat): Monsieur l'Orateur, à l'appel des motions, qu'il me soit permis de répondre à la demande faite par le très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King) à la séance d'hier. Conformément aux dispositions de l'article 45 de la loi du cens électoral du Dominion, votée au cours de la session dernière, le commissaire du cens électoral a commencé, le 20 novembre dernier, à livrer à l'imprimerie du roi les listes des électeurs des différentes circonscriptions électorales du Canada, telles qu'elles avaient été préparées séparément, avec mission de les faire imprimer.

Ces listes comprennent approximativement six millions de noms d'électeurs, dont un million sont déjà composés, bien que l'impression des rapports français et anglais que les ministères doivent présenter au Parlement ait eu le pas sur tout autre genre de travail. L'imprimerie, à part ses autres travaux, compose actuellement 75,000 noms par jour, si bien que, dans le cours ordinaire des choses et sauf quelque grave accident de machine, la composition devrait être achevée de bonne heure en avril et l'impression des listes, vers le 15 avril prochain. On pourra donc distribuer les listes des électeurs aux registraires des diverses circonscriptions électorales pour que, conformément à l'article 20 de la loi, la revision annuelle des listes puisse commencer le 15 mai prochain.

CHANGEMENTS DANS LE MINISTERE

A l'appel des motions.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur d'informer la Chambre que pendant l'intersession l'honorable H. H. Stevens, ministre du Commerce, a donné sa démission et que le 17 novembre dernier M. R. B. Hanson, député d'York-Sunbury, après avoir été assermenté comme membre du conseil privé, a été nom-

mé ministre du Commerce. L'honorable Murray MacLaren, ayant démissionné comme ministre des Pensions et de la Santé nationale, l'honorable D. M. Sutherland, alors ministre de la Défense nationale, a été désigné, le 17 novembre, pour le remplacer. Le même jour, l'honorable Grote Stirling, député d'Yale, après avoir été assermenté comme membre du conseil privé, a été chargé du portefeuille de la Défense nationale. J'ai l'honneur de déposer la correspondance qui s'y rapporte.

M. POULIOT: Je soulève la question de règlement. N'aurait-il pas convenu de faire cette déclaration avant que les ministres déposent les rapports de leurs ministères.

Le très hon. M. BENNETT: Sans doute, et j'en avais l'intention, mais un ministre a pris la parole avant que j'aie pu le faire. La question de règlement ne se pose pas; en tout cas, l'affaire relève simplement des coutumes de la Chambre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le premier ministre lui-même, en sa qualité de secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, n'a-t-il pas déposé le premier rapport?

Le très hon. M. BENNETT: En effet.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, c'est bien ce que je pensais.

Le très hon. M. BENNETT: Oui, mais l'honorable député a parlé de "ministres" au pluriel et de "rapports de leurs ministères". Il voulait mettre en lumière que, avant qu'ils pussent adresser la parole à la Chambre, le premier ministre aurait dû indiquer les modifications.

M. POULIOT: S'ils ont pris la parole avant leur tour, cela démontre qu'ils n'ont aucune discipline, n'avez crainte.

M. McINTOSH: Nous leur donnerons la discipline, n'avez crainte.

ELOGES DES MEMBRES DECEDES

JOSEPH-ARTHUR DENIS, L'HON. WILLIAM-ANDERSON BLACK, WALTER-DAVY COWAN, GEORGE-BRECKEN NICHOLSON.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, depuis que nous nous sommes séparés, la pâle moissonneuse semble avoir fauché plus qu'à l'ordinaire. Durant l'intersession, quatre de nos collègues sont partis pour le grand Au-delà. J'offre d'abord mes sympathies au très honorable chef de l'opposition (M. Mackenzie King) et à ses collègues pour la perte d'un de leurs amis, feu le député de Saint-Denis. Je n'ai pas eu l'avantage de connaître intimement le docteur Denis, mais je le voyais sou-